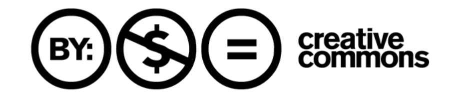


Jacques Berque

Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine

In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 11e année, N. 3, 1956. pp. 296-324.

doi : 10.3406/ahess.1956.2554



ÉTUDES

CENT VINGT-CINQ ANS DE SOCIOLOGIE MAGHRÉBINE

A l'occasion du centenaire de la Société historique algérienne.

« L'humanité est une. Les différences que l'on remarque entre les diverses sociétés qui la composent sont plus apparentes que réelles.... » Elles se ramènent pour la plupart aux conditionnements du milieu. C'est à ces influences concrètes, c'est à ces contrastes psychologiques que devrait s'attacher une analyse affranchie de l'exotique et du pittoresque. Voilà par quelles considérations Pellissier de Reynaud, le chroniqueur des *Annales Algériennes*, commence un *Mémoire sur les mœurs et institutions sociales des populations indigènes du Nord de l'Afrique*[1].

Le livre paraît en 1854. Une génération seulement s'est écoulée depuis la prise d'Alger, et déjà la réflexion a passé plus d'une fois de l'un à l'autre pôle des sentiments que devait, durablement, inspirer l'homme maghrébin : émoi philosophique devant tout ce qu'il affirme, par rapport à nous, de différences ; proclamation, non moins philosophique, d'une identité. Chaque fois que cette philosophie laisse sa part à l'observation positive, la connaissance fait un bond. Il en est ainsi dès le début. Il en sera ainsi jusqu'à nos jours.

Déjà, de l'honnête travail de Genty de Bussy[2], ressort une image suggestive. Bourgeoisies citadines, tribus arabes et kabyles, juifs, mozabites y sont décrits sous des traits que l'enquête ultérieure a plutôt complétés que démentis. C'est que d'impérieuses nécessités d'action ont, dès les commencements, imposé une recherche qui se soumît à l'incessant critère de la réussite ou de l'échec. Aussi bien l'époque est chaleureuse. Il s'y pose des problèmes, il y surgit des situations, des aventures individuelles ou collectives, merveilleusement propices à l'appréhension des sociétés indigènes. Entre tant d'autres, par exemple, les débuts de Lamoricière, le consulat de Daumas à Mascara, les voyages de Léon Roches, et surtout les premiers développements du Bureau arabe.

1. E. Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, 2e édition, Alger, 1854, t. III, p. 426 et suiv.

2. *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger*, Paris, 1839. Cf. notamment le chap. II du t. I, et, p. 520 et suiv., un perspicace programme de recherche.

I. — Le Maghreb de 1830

Ce Maghreb, impossible, pour l'instant, de le restituer avec quelque certitude. Essayons pourtant de nous le figurer, à l'aide de documents trop rares, trop peu exploités, trop peu recherchés[1], à l'aide surtout des analogies que l'on peut tirer de telle ou telle de ses régions parmi les mieux préservées, les plus tard venues au développement moderne. Sur les trois quarts du pays règne alors une économie agricole et pastorale à mouvements cycliques. Le groupe rural sème et moissonne ; tout le reste du temps il pacage. Culture et pâquis sont le plus souvent disjoints. Entre les deux terroirs, la distance est parfois considérable. De là, ces déplacements continus, cette quête perpétuelle d'espace. Un tel rythme impose aux groupes une difficile stratégie d'équilibres réalisés par le pacte ou la violence. De là une atmosphère spécifique de rapine et d'accords, d'harmonie patriarcale et de dures compétitions. La tente vagabonde convient à un pareil système. Tantôt elle constitue le seul genre d'habitat, tantôt, plus rarement, elle complète la maison en dur, la prolonge, pour ainsi dire, à la mesure d'expansions que seules viennent borner des expansions rivales.

L'équilibre ainsi cherché entre l'homme et l'homme dépend d'un autre équilibre qui se cherche entre l'homme et le milieu. Il obéit donc étroitement aux aléas naturels. Une abondante pluie d'octobre dilate la tache de labours, autour du village, jusqu'à réduire dangereusement la part des troupeaux. D'où guerre permanente entre la bête et la plante. Une forte poussée de graminées, un agnelage favorable : et le cheptel s'enfle démesurément, au-delà des possibilités en eau. Ainsi le groupe dispute sa vie dans l'alternance de la pléthore et de la disette. D'où le tableau étonnamment contradictoire que les documents suggèrent. La Régence fournit des grains au Directoire. Mais les années de famine suivent régulièrement les années d'abondance. Une spéculation qui se rattache, de proche en proche, au vieux commerce méditerranéen exploite ces contrastes. Son caractère est l'usure, sa substance l'aléa, sa technique l'accaparement, l'opération à terme. Au fond, elle consiste dans un essai d'emprise sur la durée, que le groupe rural n'arrive pas à maîtriser : il y échoue, faute de réserves, et faute d'outillage. Il développe cependant, pour conjurer le mal, une formidable vie d'association, et crée des polices communautaires malheureusement traquées, à la fois par le droit religieux et par le pouvoir personnel.

Si tel est le plan « écologique », pour ainsi dire, sur lequel doit se situer la première démarche d'une analyse soucieuse d'envisager les institutions dans leur contexte de réalités concrètes, que dire des comportements collectifs ? Soumise étroitement aux hasards du milieu, dont elle ne se sauve, en définitive, que par la fécondité biologique, la vie des groupes est empreinte

1. Parmi les livres de l'époque, citons surtout la *Relation d'un séjour à Alger*, traduite de Pananti, Paris, 1820 ; W. Shaler, *Esquisse de l'état d'Alger*, Paris, 1830 ; Dr Shaw, *Voyage dans la Régence* (xviiie s.), Paris, 1830 ; M. Roset, *Voyage dans la Régence*, Paris, 1833, 3 vol. Parmi les auteurs modernes, c'est surtout M. Emerit qui s'est attaché à la mise en œuvre de documents originaux ; cf. notamment son *Algérie à l'époque d'Abd el Kader*, Alger, 1951. Également X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif*, Alger, 1955, t. I, pp. 205-209.

d'un fidéisme que d'âpres instincts acquisitifs compensent, bien plutôt qu'ils ne le contredisent. Corrélativement, la part des techniques est misérable. Sauf en matière d'irrigation, leur efficacité, soustraite à la volonté de l'homme est visiblement débordée par celle des facteurs naturels, c'est-à-dire, à certains égards et en d'autres termes, par celle des agents surnaturels. D'où l'importance de rites agraires, que n'a pu refouler l'Islam. L'économique, est dominé et recouvert par le magico-religieux. Les mécanismes de production disparaissent sous l'exubérance des rapports avec l'invisible.

Ce n'est pas un hasard que l'agriculture ne soit pas un « métier », que ses tâches se dispersent en coopérations, dont la richesse juridique ne peut guère pallier l'impuissance. Dans cette économie, guère de faire-valoir direct. Les quelques hectares que peut retourner la charrue occupent au moins deux personnages : le propriétaire et le manouvrier, ou *khammès.* Une indivision touffue dissout les initiatives. Un parasitisme, inhérent à un système de production cependant propice aux répartitions minutieuses, régit ces sociétés. Là où il est le plus accusé, (nous pouvons encore en observer quelques exemple typiques), c'est dans les pactes entre nomades et sédentaires des oasis. Il faut y voir sans doute la trace de phénomènes plus généraux qui devaient, contrariant d'âpres instincts égalitaires, aussi bien que la morale de l'Islam, alimenter cette puissance de révolte si caractéristique du Maghreb. En somme, l'élément matériel de la production et des échanges s'efface sous la luxuriance des rapports humains. De ceux-ci l'argent n'est que rarement l'interprète ou l'étalon. Il règne surtout dans les villes, où une assez courte industrie artisanale laisse large place au commerce d'importation, à la tradition méditerranéenne d'« échelles ». L'usure n'est exercée que par des minorités. Le négoce, en relations avec l'essor de bourgeoisies plus ou moins allogènes, reste en somme une spécialité excentrique. A la campagne, une économie de prestige et d'hommage, de don et de contre-don, d'échanges rythmés par le *souq* de la semaine, l'emporte de loin sur le phénomène monétaire. D'ampleur chétive, celui-ci trouve sa revanche dans l'outrance psychologique et le défi social. Les moralistes, ascètes et juristes le combattent. Mais, contre le ritualisme des campagnes et le mercantilisme des villes, ils ont la tâche lourde. On ne s'étonne pas, en vérité, que devant tant de problèmes de déviation, d'aberrance et presque d'hérésie, le droit citadin, tel par exemple, le *Amal al-Fâsî,* ait combiné le plus astucieux mélange de subtilités conciliantes et d'irrédentisme chimérique. Rien ne traduit mieux l'échec non tellement des normes positives, que de la raison, de la logique, à clarifier des rapports dont ces pages auront fait sentir la résistante complexité.

Est-ce à dire que cette confusion, que cette mobilité ignorent toute symétrie? Au contraire, elles s'ordonnent selon des lignes surgies dirait-on du désordre même. La compétition belliqueuse des groupes, à la fin, s'équilibre. Leurs élans vitaux vers le labour, le pacage ou la collecte forestière sillonnent l'espace maghrébin de voies qui sont aussi celles de l'hagiologie. A travers toutes les vicissitudes, le maraboutisme sauvegarde une constance étroitement liée à la personnalité des terroirs. Une politique retorse élève certains chefs, certaines « grandes familles » aux amples stratégies. Contours

ethniques, itinéraires économiques et spirituels, zones d'influence s'articulent en fonction de légendes d'origine. Celles-ci permettent d'entrevoir l'identité du groupe sous la fluidité des noms, ou la permanence des noms sur un agrégat social renouvelé. Les sociétés nord-africaines ressortissent ainsi à un système d'aires et de cycles, grossièrement mais commodément défini par le terme de tribu.

Mais sous cette dimension tribale se décèlent des dimensions plus ténues : rayon d'appel du marché, audibilité du muezzin, publicité de certaines opérations communales, capacité d'expansion du groupe sur la friche qui règne alentour, comme une providence communale ; « projection » du droit de la culture sur le droit de pâquis, préséances dans l'ordre d'irrigation, etc. Une sorte d'irradiation de la personne humaine, de ses « usances » et « dépendances », se heurte au principe rival des libres espaces. Et c'est là qu'il faut chercher, intimement liée à la densité des groupes et à la nature des terroirs, l'origine du débat maghrébin entre le privatif et le collectif. C'est à ce niveau, en tout cas, qu'il faudra que l'analyse descende pour trouver, dans des rudiments obscurs, mais combien essentiels, l'explication d'une sociabilité *sui generis.*

Cette pastorale précaire règne, vers 1830, sur la plus grande partie du Maghreb. Nous l'entrevoyons à peine, bien loin de pouvoir la déchiffrer. C'est cependant une réalité de base. Certains parmi les Français, administrateurs ou chercheurs, l'ont trouvée d'instinct, si dissimulée qu'elle fût sous la morale du groupe, sa geste patriarcale et son honneur emphatique. Mais ils furent rares. La plupart se sont placés et sont restés, peut-être jusqu'à nos jours, au niveau de la tribu, jugée réalité par excellence. A cela concoururent bien des circonstances, bien des complicités.

II. — L'OPTIQUE DE BUREAU ARABE

De son alliance avec la tribu, forme qui semble alors régir la plus grande partie du Maghreb, l'institution du Bureau arabe a tiré sa force et ses faiblesses. Elle est la pièce maîtresse d'un système dont les méthodes et le style n'ont pas encore fini d'émouvoir la controverse. Mais elle ne nous intéresse ici qu'en tant qu'outil de connaissance[1]. De cet outil, les réussites furent précoces. Toute une série d'œuvres paraît vers 1840. Les auteurs appartiennent proprement à la génération romantique. Romantique est leur sens de l'exotisme, leur parti-pris en faveur d'une civilisation dont ils ont le mérite de dégager la noblesse d'allures en même temps que les puissances d'appel. Ils perçoivent un message sous la noblesse des silhouettes, le drapé des attitudes, l'allure du comportement. Et s'ils ne vont pas jusqu'à en faire l'un des privilèges de la race arabe, ils ne sont pas loin — le saint-simonisme aidant — d'ériger un humanisme oriental en digne pendant de l'humanisme classique.

A cette intuition, que nous n'aurions garde de contredire, ils joignent

1. Bibliographie dans la remarquable thèse de X. YACONO, *Les Bureaux arabes à l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois*, Paris, 1953, p. 407 à 424. Cf. également *L'Afrique française du Nord*, Bibliographie militaire, Paris, 1930, t. II, p. 135 et suiv. ; et *passim* Ch. TAILLIART, *Essai de Bibliographie méthodique et raisonnée*, Paris, 1925, où le classement par catégorie d'auteurs n'est qu'alphabétique, confondant ainsi les époques les plus diverses.

les approches les plus sensuelles. Le guerrier des montagnes telliennes et du « désert » leur apparaît comme un champion occupé des seuls travaux de l'honneur militaire et de l'amour. Cela n'est pas sans exercer séduction et contagion. La femme arabe participe de ce style héroïque. Sa fréquentation est certainement pour beaucoup dans l'apprentissage d'un milieu tellement défendu. L'« hôtesse arabe » chantée par Hugo et Bizet, fut savourée par bien d'autres. Et si l'épisode décrit par Léon Roches n'est pas authentique, nul doute que les aventures de ce genre ne fussent nombreuses.

A tant d'appas de la vie indigène s'ajoutent ses valeurs de libération et même d'alibi. Délivré des contraintes d'une société bourgeoise encore formidablement engoncée dans ses hypocrisies, le jeune officier, devenu roi, ou peu s'en faut, est tenté de soutenir à fond son personnage. Le burnous du *beylik* n'est pas seulement pour lui une accommodation de l'uniforme, non plus qu'un travesti esthétique. Quiconque a vécu la vie de Bureau arabe sait combien peut être forte à certains moments la tentation d'une métamorphose totale. Cette sensation, un Foucauld l'éprouva. Beaucoup d'autres, avant ou après lui, l'éprouvèrent aussi. Certains ne reculèrent pas devant la mue psychologique. Ils accomplirent en eux le chef patriarcal, aux dépens des conventions les mieux reçues et parfois de la morale. Ce qui peut aller fort loin. Témoin l'affaire Doineau[1]. En général, l'aventure s'arrête en chemin. Mais l'homme de Bureau arabe, revenu parmi les siens, leur sera pour toujours étranger. Sa vraie patrie, il l'aura trouvée dans une combinaison étrange de chauvinisme français et d'adhésion à la cité arabe.

C'est dire qu'homme de science, sa quête est participante. D'où le charme entraînant des pages qu'il consacre à ce qu'il connaît le mieux. A vrai dire une typologie de la tribu arabe se fixe dès les premiers ouvrages de Daumas, de Richard, de Pein, de Hugonnet, avec une telle justesse que les générations postérieures l'ont, somme toute, fort peu modifiée.

De ces premières études, cautionnées par l'action, procède le thème de la « famille patriarcale ». Il n'a pas cessé de fournir une clef d'interprétation, utilisée jusque dans les derniers travaux de R. Montagne. L'observation directe n'est d'ailleurs pas seule à jouer en l'espèce. L'information médiate reconstitue, patiemment, les phénomènes soustraits à nos prises. Une subtile critique du témoignage sait tirer la réalité de l'amplification et, parfois, de la fiction. Cette méthode connaît, avec les enquêtes de Daumas sur le Sahara[2], de Carette[3] sur la Kabylie, des triomphes qui, cinquante ans plus tard,se renouvelleront à propos du Maroc. Si Mouliéras[4], à l'aide de moissonneurs rifains, arrive à décrire par le menu des zones jusque-là infréquentées, c'est que les travaux des premiers chercheurs ont mis au point une méthode d'investigation orale, qui peut aller très loin et très profond.

1. G. Delayen, *Les deux affaires du capitaine Doineau*, Paris, 1924 ; Ch.-A. Julien avait déjà, dans son *Histoire de l'Afrique du nord* attiré l'attention sur cet épisode et le retentissement que lui donna la plaidoirie accablante de Jules Favre.

2. *Le Sahara algérien*, Paris, 1845 ; *Le grand désert*, Paris, 1848. Et aussi Daumas et Facor, *La Grande Kabylie*, Paris, 1847.

3. *Études sur la Kabylie proprement dite*, Paris, 1848.

4. *Le Maroc inconnu*, Paris, 1899.

Sans commune mesure avec ses devanciers, L. Massignon, a pu interrogeant une multitude de documents, ressusciter le monde de Léon l'Africain[1]. La parole, ou l'écrit consignant la parole, expriment une part notable de cette culture fascinée par elle-même et qui cherche parfois, dans la représentation qu'elle se forme de ses propres réalités, un soutien contre ces réalités mêmes. C'est en écoutant le nord-africain parler de soi qu'on risque le mieux de restituer non seulement sa subjectivité, mais son milieu objectif. A preuve l'essentielle contribution que, de W. Marçais et E. Laoust jusqu'à Boris, l'ethnologie nord-africaine doit à la linguistique.

Une association invincible lie en notre esprit la notion de verbe à celle de civilisation orientale. Mais n'imaginons pas que l'arabe seul ait nourri les publications où se résumait l'expérience des compagnons de Bugeaud. La Kabylie n'a pas été négligée. Plus encore que le livre qu'y a consacré Daumas, je citerai celui de Devaux[2] son cadet de vingt ans, livre où nous retrouvons avec surprise non seulement beaucoup de ces *qanun*-s montagnards promis par la suite à une si belle destinée de controverse, mais encore une analyse aiguë des *soff*-s ou ligues, et même une carte de leur répartition alternée : quelque chose comme cet échiquier des *leff*-s qu'on observait, quatre-vingts ans après, dans le Haut-Atlas marocain.

L'antithèse de l'Arabe et du Kabyle est devenue lieu commun en 1845. A ce moment, l'insurrection du Dahra suggère au capitaine Richard[3] de fortes pages sur la mentalité des inspirés, champions d'un millénarisme latent, insurgés et « maîtres de l'heure », en qui s'incarnent de temps à autre, à un haut degré de violence compensatoire et d'individualisme héroïque, les aspirations du Maghreb. Cette mention de l'excessif, de l'*effervescent*, comme dirait aujourd'hui G. Gurvitch, compense celle, non moins exacte, d'une mentalité plus quotidienne et plus prosaïque, que la domination européenne et l'essor économique ont naturellement tendu à développer. D'emblée, une « topographie morale »[4] du nord-africain se dessine ainsi, il y a plus d'un siècle. On ne peut pas dire que beaucoup d'enquêtes de psychologie sociale, normale ou pathologique, soient, depuis, venues l'enrichir. La chronique des insurrections, patiemment tenue par nos devanciers, fournirait pourtant une riche matière, qui n'a pas été mise en œuvre.

Si le type du *mahdi* participe à la fois de l'explosion sociale et de l'éruption religieuse, les coteaux plus modérés de la croyance et du rite s'illustrent de silhouettes moins dangereuses. Ce sont celles des saints innombrables dont les tombeaux, en forme de coupole, signalent tous les hauts lieux du paysage. Ancêtres éponymes, hommes-médecins, patrons de sources et de bergerie, fondateurs de cités : les deux livres de Trumelet[5], en donnent le répertoire le plus étendu. Il a fallu attendre E. Dermenghem pour qu'une nouvelle contribution valable fût apportée à l'hagiologie du Maghreb.

Ce n'est pas un cas isolé. Sur un grand nombre de points et particuliè-

1. *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Alger, 1906.
2. *Les Keballes du Djerjera*, Paris, 1859.
3. Ch. Richard, *Étude sur l'insurrection du Dhara*, Alger, 1846, p. 6.
4. L'expression est du capitaine Richard.
5. *Les Saints de l'Islam*, Paris, 1881, et *L'Algérie légendaire*, Alger, 1892.

rement sur la culture tribale, la somme de connaissances acquise vers les années 1850, ne devait plus, de longtemps, progresser. Villot ne dépasse guère Daumas, bien qu'il lui soit d'une trentaine d'années postérieur. Stagnation comme précocité sont imputables aux méthodes du Bureau arabe. L'enquête est trop engagée, trop contiguë, si je puis dire, à son objet. Elle pèche par utilitarisme et impressionnisme. Elle ambitionne, au mieux, un échantillonnage de recettes. Manquant pour la plupart de formation scientifique, ces chercheurs s'en tenaient à ce qu'ils croyaient être les secrets moteurs de l'indigène, c'est-à-dire, fatalement, de l'indigène par rapport à nous, et parfois même de l'indigène pour Affaires indigènes ! Mais comment leur reprocher de n'avoir pas été plus loin ? L'ethnologie n'était pas née. On voit, sans surprise, Hugonnet commettre un contre-sens à propos d'un magnifique cas de *taoussa*[2] ; Daumas, comme plus tard Rinn, avancer les plus extravagantes étymologies. L'époque s'ouvre où chaque colonel retraité risque une théorie personnelle sur l'avenir des Berbères, les racines communes au français et à l'arabe, etc.

La date de 1848, qui est celle de la rédaction de l'*Avenir de la science*, marque en France la victoire des sciences historiques. Un comparatisme de plus en plus informé, une méthode de plus en plus rigoureuse s'offriront désormais aux études nord-africaines. A vrai dire, le professeur n'en avait jamais été absent[3]. Les érudites recherches d'un Berbrugger, les traductions d'un Rémusat, et celles surtout de Slane, qui « lancèrent » Ibn Khaldoun, épaulaient et amplifiaient l'apport de l'observation directe. Une certaine interpénétration régnait d'ailleurs entre chercheurs de l'une ou de l'autre origine. Elle régnera jusqu'à nos jours. Parmi les noms que je viens de citer, plusieurs sont ceux d'interprètes militaires. Nombre d'officiers et d'administrateurs acquièrent un nom scientifique et finiront dans la recherche pure : rien que, parmi les plus récents, Castries, Le Chatelier, Doutté, et, tout proche de nous, Robert Montagne.

Prestigieuse tradition ! Mais dangereuse. Rares seront ceux qui pourront faire concourir l'une à l'autre la connaissance et l'action jusqu'au point d'insistance et de technicité requis de plus en plus par nos études... Et s'il fallait, oubliant les individus, confondant les époques, qualifier d'un mot ce siècle — et plus — de sociologie nord-africaine, on pourrait dire qu'il ne s'est pas suffisamment affranchi de ses chances initiales. Il a toujours gardé en ses hommes, en ses entreprises, par ses défauts comme par ses qualités, quelque chose des premières réussites du Bureau arabe. Réussites précoces, mais que la suite des temps devait rendre de plus en plus inégales aux problèmes de l'action et de la connaissance.

1. *Études algériennes*, 1871.
2. *Souvenir d'un chef de bureau arabe*, Paris, 1858, p. 33.
3. Cf. notamment la collection de *L'Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, 1844-1854.

III. — Monographies, explorations

« Sociologie » ai-je dit. Le mot allait naître, justement, au tournant du siècle. Des esprits attentifs ne l'avaient pas attendu pour méditer sur ce que l'U.N.E.S.C.O. appelle aujourd'hui « l'originalité des cultures ». En Algérie, le socialisme utopique, en quête de Salantes à fonder, inspirait à Enfantin[1] des distinctions souvent aiguës, accompagnées de contestables jugements de valeur, entre les « petites tribus » du littoral et les « grandes tribus » du Sud, habitat des « poétiques Mandrins ». Le saint-simonisme conflue curieusement avec l'expérience des manieurs de tribus pour inspirer la fameuse lettre de Napoléon III sur le « royaume arabe ». Le senatus-consulte de 1863 fixe la propriété collective des tribus et entame, par la création du *douar* commune, une évolution qui n'a malheureusement pas porté tous ses fruits. Il déclenche un énorme effort d'apurement foncier et de monographies, qui nous intéresse ici à ce second titre. L'effort est certes inégal, selon les régions, l'époque et la personnalité de l'enquêteur. Visant à donner de l'Algérie une description complète, digne pendant de la *Description de l'Egypte* due aux savants de Bonaparte, il n'a, dans cette entreprise, jamais été dépassé, ni même continué. Quel prix n'aurait pas l'exploitation systématique et la mise en œuvre critique d'une telle documentation !

Cet âge des monographies est illustré par quelques noms de chercheurs : E. Mercier, Féraud, Arnaud entre autres. Les collections de la Société historique algérienne, des Sociétés de Géographie d'Alger et d'Oran, de la Société archéologique de Constantine, donnent une idée de sa richesse. Cette quête opiniâtre s'enrichit naturellement de son propre acquis. Dans les dernières années du Second Empire, elle parvient, dirait-on, à maturité. L'espace algérien, l'espace de la connaissance française en Afrique, se dilate en surface et gagne en profondeur. Le mouvement est soutenu par l'optimisme d'une expansion encore adolescente.

H. Duveyrier passe trois années (1859-1862) au Sahara[2]. Il explore ce peuple étrange, les Touaregs, dont il scrute aussi bien la psychologie, que la vie concrète et le passé. Son dessin est ferme, sa sensation est vive et comme palpitante de cet attrait du Sud qui alimentera encore, trois générations après, le romantisme suspect de l'*Atlantide.* Mais nous en sommes encore à la phase de l'épopée. Je ne sais rien de plus étonnant que le Rapport d'enquête consacré à l'infortunée mission Flatters[3]. Centré, comme un drame classique, sur la trahison d'un guide, le récit dégage une intense impression d'aventure et de vérité. De ces pages d'une sécheresse toute administrative ressort çà et là une image bouleversante. J'y ai trouvé deux scènes à l'antique : les survivants assiégés consomment, mêlé aux dattes que leur ont vendues les assiégeants, le suc de jusquiame qui rend fou ; ou cette soirée à laquelle

1. *Colonisation de l'Algérie*, Paris, 1843, cf. surtout section III, sur la « colonisation des indigènes ».
2. *Les Touaregs du Nord*, Paris, 1864.
3. *Deuxième mission Flatters*, Alger, 1882.

assiste l'un des fuyards, et où sonne le violon monocorde, dans le campement, d'une poétesse en état d'*asri*....

Cette vocation saharienne, de découverte en découverte, d'approfondissement en approfondissement, annonce l'œuvre de Foucauld sur le Hoggar, qui constitue sans doute l'ensemble monographique le plus complet qu'on ait jamais consacré à une société maghrébine. L'axe de l'enquête était la langue, « phénomène social total » s'il en fût, et dont l'investigation a toujours mené si loin les chercheurs. Je n'en veux comme preuve que le *Dictionnaire* autographe qu'a publié le regretté A. Basset, longtemps après la mort de Foucauld. La glose s'y assortit de notations ethnographiques, parfois même de croquis. On y retrouve, en quelque sorte à l'état analytique, ce que synthétisent à l'état de chant les *Poésies* touarègues, parues bien auparavant. L'adhésion ne saurait être refusée à l'œuvre non plus qu'à l'homme. Foucauld est, en termes temporels, à l'extrême avant-garde d'une poussée superbement triomphante, et qui triomphe par l'investigation scientifique comme par la conquête. Celle-ci d'ailleurs prend à ce moment le nom caractéristique de pénétration, de pacification. De là à voir dans l'admirable solitaire, comme l'ont essayé certains, un « saint des Affaires Indigènes » il y a loin : ce serait calomnier le héros. Mais sociologiquement, il faut le replacer dans son contexte et ce contexte est bien celui d'une expansion.

Avant le Sahara, Foucauld avait parcouru le Maroc. Le voyage est de de 1883-1884. Mais la relation ne paraît qu'en 1888, précédée d'un magistral rapport de Duveyrier. Cette exploration éclipse toutes celles qui l'ont suivies, même celles de Segonzac, de Brives, de Doutté. Elle ne saurait faire oublier toutefois l'énorme effort d'enquête qui, vers la fin du XIXe siècle, s'acharne au déchiffrement de contrées jusque-là presque inconnues : et là encore la connaissance précède et escorte l'action économique. L'intuition esthétique d'Isabelle Eberhardt coudoie un temps l'intuition politique de Lyautey : rencontre de haut goût ? Notre dette est grande à l'égard de tant de travaux amassés dans des collections comme les *Documents sur le Nord-Ouest africain*, l'*Afrique française* et, plus tard, *Villes et tribus du Maroc*. Il y a encore pour nous bien des enseignements à tirer de ces mémoires. Et de même que beaucoup de données historiques reçues sur le Maghreb remontent à Carette[1], on serait surpris des aperçus que renferment parfois ces volumes érudits : nous les retrouverons par la suite, dans tel ou tel livre de lecture plus aimable. En feuilletant un mémoire sur le Touat, dans lequel E. F. Gautier a plus tard généreusement puisé, je trouve un rapprochement entre le *soff* dit Sefian de ces oasis et la tribu de même nom au Maroc[2]. Notation d'importance. Le passage entre noms de groupes territoriaux et noms de groupes non-territoriaux : classes, ligues ou partis, — paraît offrir l'une des clefs d'interprétation du vieux Maghreb.

1. W. Marçais l'avait déjà signalé dans son magistral mémoire « Un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, 1931, p. 143.

2. De la Martinière et N. Lacroix, *Les Oasis de l'extrême Sud algérien*, Alger, 1897, p. 188 et suiv. Cf. déjà l'étude des *soff*-s du Sahara dans L. Rinn, *Histoire de l'insurrection de 1871*, Alger, 1891, p. 483 et suiv.

Le capitaine N. Lacroix, chef du service des Affaires indigènes, a collaboré à plusieurs de ces beaux volumes avec H. de la Martinière. Il a également collaboré avec Aug. Bernard à un ouvrage capital sur *l'Évolution du nomadisme en Algérie* (1906), que l'on peut saluer sans hésitation comme le premier en date des livres de géographie humaine sur l'Afrique du Nord. Dans ce livre comme dans ses *Confins algéro-marocains*, Aug. Bernard a nettement fait progresser la notion de « tribu ». Il en a discerné la complexité, de même qu'il en montrait l'intime liaison avec une économie pastorale propice aux migrations. Par là, plus encore que par les clairs manuels qui le mettent en bonne place dans une heureuse tradition d'exposés de synthèse et de vulgarisation, il a bien mérité de ces pays.

Bien loin de Figuig, de Geryville et des prestigieux Awlad Sidi Cheikh, un effort aussi approfondi, et bien plus ancien, avait donné *La Kabylie et les coutumes kabyles* de Hanoteau et Letourneux (1877). Cette étude monumentale a représenté jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant plus de 80 ans, le seul travail valable sur la fervente et tortueuse Kabylie. Certes, elle devait beaucoup à ses devanciers, Carette, Daumas, Devaux entre autres. Mais les successeurs lui doivent encore plus. Le livre ouvre une carrière féconde. Toutes les recherches, certes, ne seront pas de même niveau. De la masse se détachent quelques-unes seulement, dont l'appoint à la sociologie générale ne soit pas négligeable. Le chapitre suivant leur sera consacré. Mais il serait injuste de négliger, à côté des maîtres, le chœur nombreux qui les entoure. Et parfois les précède.

Car, en une matière tiraillée entre la spécialisation locale, trop souvent le fait de pionniers ou d'autodidactes, et l'élaboration scientifique, apanage des professeurs, la polémique, les rivalités joueront. Et parfois aussi, hélas, le plagiat. Les uns se plaignent d'avoir été exploités. Les autres sousestiment le zèle des ouvriers de l'avant, sans toujours reconnaître les apports qu'ils leur doivent. Et si l'on ajoute la difficulté de ces études, qui ne seront jamais entrées dans le cycle de la culture universitaire, et ont sollicité jusqu'à nos jours du grand public les partis-pris plutôt que la curiosité désintéressée, on comprendra que les idées fausses s'y soient donné carrière. Certaines ont reparu, d'une génération à l'autre, sans inspirer à quiconque de méfiance. Ainsi entre autres celle qui dénie au Maghreb toute vocation à l'unité, voire même à la construction politique, idée tellement contredite par une histoire de grands empires et de vastes frémissements... Le respect des centons et l'emprunt qui se déguise ont, de la sorte, joué dans la sociologie nord-africaine un rôle qu'il ne faut pas minimiser. Rendons justice aux chercheurs de la base, malgré leur méthode parfois fantaisiste et leur érudition souvent saugrenue, car c'est eux qui ont mis en circulation, justes ou faux, un grand nombre des thèmes que l'on ressasse encore.

Ouvrons au hasard un vieux numéro de la *Revue Africaine*, celui de 1884. Il est fort mince. Mais l'on y trouve un suggestif échantillonnage des travaux du temps. L. Rinn, par d'acrobatiques étymologies, croit établir l'existence d'un « tourano-berbère », d'une antiquité non moins vénérable que celle du sanscrit. Ainsi le bon colonel s'aventure sur les sentiers de la linguistique :

risques d'une imagination insuffisamment contrôlée. Dieu sait ce que les soirées sous la tente, les causeries avec les lettrés de douar ont favorisé d'aventures de ce genre. Mais est-ce un privilège d'état ou d'époque? Nous avons connu bien d'autres « fantaisies libyques » ! Et le même volume de la Revue offre des nourritures autrement fortes. Voici une histoire de l'insurrection du Dahra, une monographie des sultans du Touggourt, par Féraud, et surtout un travail de Motylinski sur Guerrara, l'une des cités du Mzab (p. 372 et suiv.). Parcourons ce dernier travail. On y trouve, à peu près mûres, des notions qui, depuis, n'ont guère avancé : l'analyse d'un système communal à prédominance des clercs ; le récit cohérent d'une fondation de ville par agrégat d'éléments hétérogènes ; toute l'histoire de conventions, de sécessions, de luttes et de pactes, traduisant l'interférence constante de divisions structurales et d'un dualisme de ligues, ou *soff*-s ; la citation complète d'un réglement municipal. Que de richesses, en vérité dans ce mince volume, presque uniquement consacré aux sociétés indigènes !

C'est l'époque où Renan[1], dans ses « rapports annuels » à la Société asiatique, loue la *Revue Africaine* et salue « notre intelligente école algérienne ». A vrai dire, la place faite à celle-ci reste modeste dans le fastueux exposé. Mais Renan suit attentivement la contribution de l'Algérie à l'orientalisme général. Il s'est lui-même intéressé de très près au livre de Hanoteau et Letourneux. Ceux de Fournel et de Mercier achèvent de le convaincre d'une thèse qui n'est guère douteuse, mais dont une exégèse tendancieuse a tiré des conséquences excessives : celle qui voit « le vrai fond africain dans le berbère dépossédé »... et « le véritable indigène, stable et industrieux possesseur du sol, dans le Kabyle, jusque là négligé »[2]. Ces idées devaient aller très loin !

IV. — Synthèses et hypothèses

Cette prise de position est d'importance. Nous en chercherons l'explication plus loin que dans des facteurs individuels. Ceux-ci ont toutefois leur part. On ne saurait, à cet égard, surestimer le rôle d'E. Masqueray. L'école algérienne réussit en lui la première grande conjonction entre la culture scientifique et le travail de base, le comparatisme et l'enquête sur le terrain. Voyageur infatigable, le sensible collectionneur de *Souvenirs et Visions* (1894) s'intéresse d'assez près aux dialectes[3]. Il sait cautionner des rigueurs de la monographie les appas de l'induction. Moyennant quoi, il réussit un grand livre, l'un des plus grands peut-être qu'ait inspirés cette province de nos études, l'un des plus « sociologiques » à coup sûr.

La Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie date de 1886. Et pourtant, avec quel intérêt ne relit-on pas cette œuvre ! Centrée sur l'examen de trois sociétés berbérophones : la Kabylie, l'Aurès, le Mzab, elle se fonde sur la découverte d'une variation morphologique à trois termes.

1. Cf. *Journal Asiatique*, 1873, t. II, p. 72 ; 1874, t. IV, p. 119 ; 1875, t. VI, p. 57 ; 1880, t. XVI, p. 69, etc...
2. *Journal Asiatique*, t. VIII, p. 57, 63. Cf. aussi son article sur « L'exploration scientifique de l'Algérie », *Revue des Deux Mondes*, septembre 1873, p. 138 et suiv., talentueuse exploitation de la thèse de Hanoteau et Letourneux.
3. Et d'assez loin, si l'on en croit W. Marçais.

Des chapitres, que nous dirions aujourd'hui de géographie humaine, rendent compte de l'originalité de chacun des trois secteurs, et, dans chacun, de la prédominance d'un trait essentiel. En Kabylie, l'autonomie combattive de la *takharrubt*; dans l'Aurès, les nécessités d'ensilage collectif imposées par une perpétuelle « remue » ; dans le Mzab, une structure plus mûrie, un stade second de l'intégration citadine. Sans doute pourrait-on maintenant reviser quelques-unes de ces définitions. La *thaddert* kabyle m'apparaît comme plus fédérative que communale au sens strict. L'Aurès, avec ses greniers, ne saurait être compris sans référence à l'*agadir* de l'Atlas marocain. Quant au synoecisme mozabite, surmontant l'identité rivale des *qbaïl*, il est le type même du phénomène urbain au Maghreb. Une simple nuance de phase, ou de degré, le différencie des agglomérations qçouriennes d'un côté, de Fès de l'autre. Dans la ville mozabite, ce débat entre le groupe politique, plus ou moins large, plus ou moins intégré d'une part, le sous-groupe de type agnatique d'autre part, le canton et ses hameaux, la bourgade et ses quartiers, nous mène aux lois les plus profondes de la société nord-africaine. Les observations de Masqueray s'insèrent ici dans l'enchaînement qui unit Duveyrier et ses précieuses observations sur les cités sahariennes, à Doutté et Montagne, ainsi qu'à mes propres recherches sur le Haut-Atlas.

Peut-être reprocherions-nous aujourd'hui au grand livre de Doutté quelque docilité aux modes intellectuelles de son temps. Son recours à un facteur psychologique général, la sociabilité de l'individu, inquiète. Il calque par trop Fustel. Sa comparaison des groupes maghrébins avec les groupes de l'Italie ancienne est par trop systématique. Elle met en jeu des données dont trois générations de chercheurs n'ont pas encore dissipé l'obscurité. L'*ikhs* berbère et la *gens* romaine, leur contexture à la fois naturelle et conventionnelle, leur liaison à un cadre topographique, mettent en cause des conditions générales et des styles de développement que nous présumons analogues, mais qui restent fort hypothétiques. Il faut enfin se demander si certaines des structures berbères sont archaïques ou archaïsantes, régressives ou d'origine, spontanées ou en partie du moins systématiques. Masqueray a souffert et bénéficié à la fois de ce que Renan appelait le démon de la comparaison. Ce n'est point tant, depuis son époque, la collecte et l'interprétation des faits qui ont progressé en Afrique du Nord, que l'histoire sociale en France. Au moins posons-nous plus rigoureusement des problèmes locaux, que seule l'investigation du passé du Maghreb permettra de trancher. Nous verrons alors la part qu'on pourra faire au *romanisme* de Masqueray : douteux pour l'instant, mais séduisant et fertile...

Nouveau confluent de la théorie avec la pratique. Dans la personne d'un administrateur de communes mixtes, E. Doutté, observateur perçant, voyageur attentif, trop habile à corriger l'érudition par la fantaisie, l'ethnologie anglaise et la sociologie française ont trouvé un applicateur systématique. Relisons *Magie et religion* (1909). Ce fut le coup d'essai, et, semble-t-il, jusqu'ici le coup de maître de ce genre d'écrits au Maghreb. Magie au sens large, et plus encore sorcellerie, démonologie, talismanique trouvent ici, pour l'Afrique du Nord, leur meilleure description. Ni la collecte des faits,

ni surtout l'exposition n'ont progressé depuis, encore qu'en Algérie, avec Desparmet et Servier ; au Maroc avec Westermarck, H. Basset et E. Laoust, de substantielles contributions soient venues s'ajouter à celle de Doutté. Celui-ci, pour féru qu'il soit — il l'est bien trop — des idées en vogue, n'est quand même pas un homme à thèse. Nulle part son observation ne se laisse submerger. A vrai dire, il emprunte à l'ethnologie du temps sa préférence pour les stades primitifs des sociétés, et son ingéniosité à les retrouver partout : Collectivisme, animisme, ritualisme lui paraissent définir, au Maghreb même, un certain fond, ou plutôt un certain stade dont les personnifications religieuses d'une part, l'individualisme social de l'autre, ne se dégagent que par la suite. Est-ce à dire qu'il soit dupe de l'option? Il y a beaucoup de malice dans son cas...

La préface de *Magie et religion* pose le livre comme la première démarche d'une enquête qui devra, de proche en proche, s'étendre aux formes les plus organisées. Mais l'œuvre n'a jamais reçu de tels élargissements. Et nous n'acceptons plus guère des conclusions où le zèle de l'ethnologue s'assortit de psychologie à la Ribot pour aboutir à une profession d'humanisme renanien. Mais Doutté demande-t-il aux théories à la mode autre chose qu'un contexte, qu'un éclairage? Il n'hésite pas sur certains points à contredire Frazer. Il opère le plus étrange amalgame entre l'école anglaise et l'*Année Sociologique*, alors dans toute sa véhémence. Feuilletons la deuxième partie du livre, qui est la meilleure. L'étude des fêtes de '*achûrâ*', des carnavals agraires semble définitive. Doutté a été ici servi par sa sensibilité aux atmosphères. Elle l'a encore servi dans de suggestives « promenades sociologiques » au Maroc[1]. La justesse de l'observation, une information quasi-exhaustive sur la littérature du sujet font de ces derniers travaux des modèles. L'auteur néglige ici, parce que le sujet le commande, l'ordre de phénomènes subalterne auquel s'intéressait *Magie et religion*. Une fois même, à propos de la tribu des H'âh'a, il s'élève à une analyse morphologique de premier ordre. Sa définition du groupe agnatique, l'*ikhs*, et des ligues du Sud, les *leff*-s, ouvre la voie, avec une belle avance, aux enquêtes ultérieures...

La talent de l'exégète, joint aux bonnes fortunes d'une traduction — talent d'E. F. Gautier, traduction d'Ibn Khaldoun par de Slane — ont doté, autour des années 1930, la science nord-africaine d'une superbe mythologie. Elle ordonnait le drame des « races berbères », pendant les *Siècles obscurs*, en fonction d'éléments biogéographiques. Soit l'opposition de la montagne et de la steppe, donc des sédentaires et des nomades, des Branès et des Bot'r ; soit l'apparition du chameau, vers la fin du IIe siècle : elle amplifie le mouvement des tribus sahariennes et, par là, renverse l'équilibre de forces sur lequel avait reposé la paix romaine. Cette double dialectique entre facteurs naturels d'une part, entre le milieu et l'événement d'autre part, apparaissait à Gautier comme responsable d'un millénaire d'histoire, et commandant, de loin, les réalités du présent. Le lecteur sentait bien que tout cela n'était

1. Figuig, Notes et impressions, dans *La Géographie*, 1903, t. VII, p. 177 et suiv. ; *Marrakech*, Paris, 1905 ; *En tribu*, Paris, 1914 ; et surtout « L'organisation sociale et économique chez les Haha », dans *Renseignements coloniaux*, 1905.

qu'option entre des possibles. L'option péchait moins par inexactitude que par gratuité. Mais la thèse ne perçait, avec un art infini, qu'aux détours d'une pensée giboyeuse où le savant, aussi bien que l'honnête homme rencontrent çà et là les plus troublants aperçus.

Le mérite d'E.-F. Gautier est d'avoir constamment embrassé, par tempérament plutôt que par système, la plus vaste amplitude de faits. De la tectonique à la psychologie, en passant par l'histoire, il a toujours poursuivi les réalités humaines à la fois dans leurs structures les plus dépendantes du milieu et dans une phénoménologie non exempte d'arbitraire. Affichant le plus pur impressionnisme dans *Mœurs et coutumes des Musulmans*, sa recherche s'attache à la lecture du relief et des sols et fait intervenir, dans l'antithèse classique entre l'Orient et l'Occident, le rappel des glaciations quaternaires. Ces conjonctions d'idées captivent. Et si chacun des deux termes, pris à part, déçoit — après coup — par son caractère hâtif et parfois même superficiel, l'assemblage ne déçoit jamais. La démarche d'E.-F. Gautier est toute d'enjambements. C'est une pensée à bottes de sept lieues. Si, après avoir exercé, une vingtaine d'années durant, ses prestiges et quelque griserie, elle semble aujourd'hui succomber à des exigences plus sévères, et à la réaction maussade des spécialistes, je n'aurai garde de la répudier.

La vie de ces sociétés est bien quelque part là où E.-F. Gautier l'a cherchée : dans l'interférence des structures et du phénomène. C'est-à-dire qu'elle ressort à la fois des virtualités découlant du pays, du legs concret du passé et de l'initiative de l'homme. Elle est, d'autre part, à la fois vécue du dedans et perçue du dehors. C'est à cette double appréhension, commandant au fond deux techniques différentes, avec toutes les nuances intermédiaires, que devra s'efforcer la sociologie nord-africaine, si elle veut rester fidèle à ses ambitions d'emprise plénière. Et nous n'aurons à ce titre à révoquer ni les analyses de terroir, ni la description ou le récit, voire le plus anecdotique. Les procédés les plus divers peuvent et doivent contribuer à la saisie d'un type, dans ses rattachements matériels et son humaine vicissitude. Si telle fut bien la leçon d'E.-F. Gautier, nous devons la faire nôtre.

Le quatrième grand nom de la science maghrébine est celui de R. Montagne. Ses articles paraissent, à partir de 1924, dans *Hespéris*. D'emblée une méthode s'affirme. L'information puisée aux annales que sauvegarde la mémoire collective ; la quête des documents notamment juridiques ; le souci d'éclairer le présent par son contexte historique ; une analyse résolument tournée vers les morphologies et liant l'étude de sociétés, replacées dans leur cadre pittoresque, à celle du genre de vie : chacun de ces éléments en soi n'était pas nouveau. Mais l'ensemble l'est à coup sûr, et l'on ne peut, lorsqu'on relit ces pages aujourd'hui, rester insensible à leurs qualités d'observation et de sympathie. C'est en 1925 qu'apparaît à R. Montagne, si nous l'en croyons, l'hypothèse d'un dualisme structural, celui de deux *leff*-s ou ligues entre lesquelles se partagent les cantons du Haut-Atlas. Leur report sur la carte donne une figure curieusement géométrique. On dirait un échiquier. Ne serait-ce pas là une forme maîtresse de ces sociétés, et de la Berbérie en général ?

Là-dessus s'échafaude une construction monumentale. De la cellule primaire, constituée par la réunion des familles patriarcales et que régit une sorte de démocratie spontanée, l'évolution se fait vers des chefferies que les pouvoirs montants élargissent parfois à la mesure d'empires. Cependant, tous ces édifices restent précaires. Leur chute est aussi rapide que leur ascension. R. Montagne du moins croyait, comme E.-F. Gautier, à leur instabilité spécifique. Selon lui, des lois d'équilibre et de déséquilibre simples, fondées sur l'avarice des individus et la compétition des groupes, rendent compte au Maghreb d'une alternance originale entre le pouvoir oppressif et l'anarchie équilibrée. De ces lois seraient justiciables aussi bien les dernières phases de l'histoire marocaine que les aventures colossales du Moyen Age.

Une telle hypothèse vivifie le récit d'Ibn Khaldoun. Elle part de données d'expérience, puisées dans une exploration toute fraîche, et vérifiables par l'action. Elle séduit l'honnête homme, aux yeux duquel s'éclaire le passé du Maghreb, les officiers de l'avant, que la théorie des *leff*-s dote d'un levier politique, et le sociologue, que rallie cette explication d'une lumineuse simplicité. *Les Berbères et le Makhzen* (1930) paraissent sous les auspices de l'*Année sociologique*. J'entends encore le regretté Marcel Mauss célébrer R. Montagne à l'égal de Granet.

On le comprend. Vingt-cinq ans n'ont pas épuisé les suggestions du livre. Et cependant l'auteur devenait, quant à l'hypothèse des *leff*-s, de moins en moins affirmatif. Son expérience s'était étendue à l'Orient. Il avait observé, chez les Arabes de Syrie, ce rythme prétendument caractéristique des Berbères. Ses doutes s'exprimaient dès 1941. Je devais moi-même l'entretenir, à partir de 1948, d'objections encore plus graves. Car il faut sans doute ranger les *leff*-s, avec beaucoup d'autres formes sociales, parmi ces systèmes classificatoires que connaissent tous les peuples. Et les époques du Maghreb ne nous paraissent plus aussi sommairement réductibles à un schéma. Chacune, bien entendu, est en soi unique et inimitable : son historicité est à ce prix. Mais qu'une génération durant et plus encore, les idées de R. Montagne aient dominé la pratique comme la recherche, c'est là un éloge que le livre de 1930 mérite encore par ses valeurs d'évocation et de suscitation.

Je parlerai plus loin de l'ultime orientation de cette œuvre. R. Montagne eut le mérite d'affronter les difficiles problèmes de la prolétarisation et de l'émigration nord-africaines. A vrai dire, en ces matières comme en beaucoup d'autres, le temps avait créé un contentieux que le débat politique ne fit qu'aggraver. Son choix n'y fut pas toujours le nôtre. Mais nous touchons à une polémique encore brûlante. Le caractère du présent travail autant que l'amitié nous commandent de ne voir ici en R. Montagne que l'authentique semeur de vocations et le talentueux exégète dont la sociologie maghrébine restera longtemps encore tributaire.

Elle lui doit en particulier un Centre de documentation communément désigné sous les initiales de C.H.E.A.M., et où revit, comme aux belles époques de l'administration de tribu, la tradition des monographies. Sans doute

leur nombre implique-t-il quelque inégalité, quelque inexpérience de méthode. Mais les matériaux sont riches, l'instinct scientifique affleurant. Une synthèse critique de ces études s'impose : elle honorerait notre pays.

V. — Préférences, carences

R. Montagne, en 1930, date de parution de sa thèse, s'était judicieusement tenu à l'écart d'une désastreuse initiative, celle du « Dahir berbère ». Le trop fameux dahir reposait sur un contre-sens sociologique. Qu'il ait discrédité toutes les politiques « berbères » à venir, il n'y a là que justice. Mais qu'il ait porté certains de ses adversaires à nier jusqu'à l'existence de Berbères, il y a là une outrance démentie par les faits. Cependant, cette réaction a quelque chose d'explicable. C'est qu'incontestablement, et presque dès les débuts, en tout cas à partir de 1870, les enquêteurs français du Maghreb ont témoigné leur faveur aux populations berbères. Pourquoi cette option? On ne peut l'attribuer alors à des préoccupations intéressées. Les temps sont encore loin où «panarabisme» et «panislamisme» seront donnés comme responsables de nos difficultés internes. A certains égards pourtant, les « confréries religieuses », les cheminements qu'on leur prête, tout un romanesque de complots, tout un orientalisme propice aux vastes hypothèses, nous portent déjà à chercher du côté du Levant les causes de ce qui nous inquiète au Couchant. Des visées assimilatrices, un prosélytisme épisodique s'irritent de résistances qu'on attribue à l'Islam, et, par voie de conséquence, à ceux qui le propagèrent au Maghreb. Eux-mêmes trouvent dans leur foi le refuge que rien ne peut détruire et qui, « auriez-vous perdu tout le reste, vous rendra peut-être tout un jour par surcroît ». A l'exception du Mzab, c'est surtout dans les secteurs berbérophones que l'on constate, avec la présence prometteuse d'hommes aux yeux bleus, à la fois quelque indépendance à l'égard de l'Islam, l'énergie au travail de la pioche, et des instincts communaux propices, croit-on, à l'assimilation française. Assimilation dont on se réclame contre le « Royaume arabe », contre toutes les mesures qui restreignent l'expansion des colons, mais dont on élude, et pour cause, les honorables virtualités.

D'autre part, l'impact de la domination française fait, dans l'espace d'une génération, chavirer bien des réalités humaines[1]. La société indigène, au moins celle des plaines côtières, est profondément perturbée. Les «Maures» dans les villes, c'est-à-dire les bourgeois citadins, font place aux Kabyles, aux *Biskri*-s. Institutions islamiques et culture arabe, quel qu'en soit, dans l'Algérie de 1830, le degré réel d'implantation, se plient aux cadres nouveaux. Non sans régression ni déperdition. L'éclatement de beaucoup de tribus, la dépossession foncière, l'extension de la zone municipale, désaxent l'ordre auquel adhérait le bureau arabe et refoulent, si l'on peut dire, l'ancien univers du littoral vers les Hauts-Plateaux. Nous ne le retrouvons plus aujourd'hui qu'au Sahara. Dans le Tell, en même temps que se désagrègent, inéga-

1. Cf. les vues développées en 1956 dans les *Temps modernes*, de seconde main, mais vigoueusement, par M. Lacheraf.

lement il est vrai selon le secteur, les vieilles structures agraires et politiques, l'administration des indigènes passe au maire européen, rarement porté aux enquêtes qui constituaient l'arme indispensable du *h'â'kem*. A vrai dire, l'étude de ces phénomènes de désagrégation, de refonte, d'« acculturation », dirions-nous aujourd'hui, requiert une technique exigeante. Ils sont moins colorés, moins tentants pour l'investigateur, auquel ils n'offrent plus, comme récompense d'efforts longs et ingrats, ce qu'offraient souvent les structures anciennes : la prime d'une trouvaille, le charme pittoresque de l'aventure guerrière ou sensuelle. Ce n'est pas un hasard si ce genre d'évolution n'a trouvé que très tardivement, au moins en Afrique du Nord, ses exégètes. Dans le dernier quart du XIXe siècle, les professionnels eux-mêmes[1], universitaires de Paris ou d'Alger, férus de l'ethnologie du primitif dont s'engoue alors l'école anglaise, se tournent plutôt vers les zones moins explorées, réputées plus « intactes » ou plus « pures », et s'acharnent à déceler, sous l'Islam des légistes, les survivances d'un fond antérieur, ou des traits folkloriques justiciables d'un contexte mondial, et nourriciers de belles hypothèses.

C'est ainsi qu'en Algérie la recherche a négligé, jusqu'après la première guerre mondiale, le cœur même de cette histoire qui se faisait. Des bouleversements produits par la colonisation dans la zone correspondant en gros à celle où avait régné le bédouinisme, zone de décombres et de re-création, les témoins irrécusables sont rares. Il faudra sans doute de patientes enquêtes d'archives, circonscrites dans un cadre régional, pour évoquer dans leur grandeur et leur amertume, dans leur beauté tragique enfin, ces phénomènes de réfection sociale et presque de substitution humaine. C'est un grand malheur que le drame de l'Algérie française soit ainsi resté non certes inaperçu mais incompris, et plutôt vécu qu'analysé. C'était fatal.

Or, les documents ne manquent pas. Les archives judiciaires enregistrent dans leurs considérants le choc répété de certaines réalités contre un certain contrôle social. Car l'instance judiciaire, si chétive qu'en soit l'emprise sur des problèmes dont beaucoup lui échappent spécifiquement, ou trouvent hors d'elle leur solution, n'en offre pas moins, en matière foncière surtout, d'incalculables richesses. De quel intérêt ne serait pas l'exploitation, par un sociologue ou un historien social, des Arrêts de la Chambre de révision d'Alger : on s'étonne que l'entreprise n'ait encore tenté personne. Matière sans doute trop spéciale et défendue par ses allures de basoche. Matière de vie en vérité, à qui saurait la restituer dans son contexte et discerner derrière les procès, à travers les dossiers poudreux, l'affrontement des hommes et des choses !

Ce que R. Maunier, et, plus récemment, G. H. Bousquet, ont su tirer de ce genre de documentation, fait pressentir les fruits d'une telle méthode, dont il faudrait combiner la démarche avec celle de la géographie humaine et de l'histoire régionale. Voie féconde où peu, malheureusement, semblent s'être engagés. Ingrate aussi, à vrai dire, par l'érudition poussiéreuse qu'elle postule, et dont elle devrait cumuler les exigences avec celles, toutes contraires, de l'enquête sur le terrain...

1. Par exemple VAN GENNEP, *Études d'ethnographie algérienne*, Paris, 1911, comme plus tard Frobenius. Cette tendance, malheureusement, survit toujours.

Quoi qu'il en soit, l'option berbère de nos chercheurs, renforcée au xxe siècle par les découvertes de la jeune école marocaine, a eu un autre effet fâcheux. Elle détournait les savants de l'orientalisme proprement dit. Si le mal n'était pas grave tant qu'il s'agissait de monographies étroitement commandées par leur matière, il devenait décisif chaque fois que le sujet touchait au général. Comment, par exemple, isoler un fait de culture nord-africain, le couper de ses références à un Orient fertile en « modèles sociaux » ? Un divorce, à la fin, s'est produit entre les études nord-africaines et l'islamologie au sens large. Comme toujours, un phénomène aussi grave entraînait deux sortes de conséquences : dangereuses et fécondes. Fécondes en ce sens qu'elles ont magnifiquement dégagé la personnalité d'un Islam d'Occident, de sa liaison à une culture historique, l'hispano-musulmane, et à un secteur géographique[1]. Dangereuses en ce sens que cette personnalité risquait d'abuser les chercheurs en leur faisant perdre de vue sa continuité avec ses sources, ou du moins ses références.

Il y avait là plus que les effets de la nécessaire division du travail et des hasards de formation qui séparent les islamisants français selon que leur apprentissage a été d'abord maghrébin ou bien oriental. Historiquement, la pression que nous exercions en Afrique du Nord tendait à circonscrire son objet. Trop sensibles peut-être à ce que notre instance maghrébine a d'unique, ou, si l'on veut, d'irremplaçable, nous perdions de vue des réalités toutes voisines parce que gênantes, surtout parce qu'*autres*. Enfin, la volonté d'analyse et de contact humain qui chez nous escorte l'action politique, pour l'assister ou la contredire, selon le cas, cherchait à dépasser, dans l'homme maghrébin, le musulman, afin de le retrouver, en définitive, tout pareil à nous au fond de lui-même. Rigueur intellectuelle et alibi sentimental ! Nous aboutissions ainsi à une vue juste, celle d'un homme avant tout déterminé par un milieu, et fausse en ce qu'elle l'isolait de sa culture séculaire : exotique pour nous, inconnue ou ennemie ; pour lui, sa raison d'être, et le refuge d'un espoir national.

A la profondeur où se situe ce débat, il échappe aux jugements simplistes. L'enquête française, ainsi définie, a eu l'immense mérite de situer un homme et d'explorer des sociétés avec plus de finesse et d'exactitude et de sensibilité qu'aucune autre enquête européenne dans des pays analogues. La dialectologie, l'histoire, l'ethnologie, la géographie ont grandement profité de ce choix. Mais l'islamologie et même la sociologie en ont quelque peu souffert. Sur le plan humain, nous n'avons rien gagné à détourner nos yeux de celui qui reste, en définitive, le partenaire principal du chevalier franc. C'était et c'est encore le chevalier arabe, avec ses correspondances orientales. Cela est tellement vrai que les perceptions les plus aiguës, les contacts les plus approfondis ont toujours su, dépouillant tous les particularismes, déceler de ces correspondances dans la chose maghrébine.

1. La plus grosse partie de l'œuvre de l'Institut des Hautes Études marocaines, avec surtout E. Levi-Provençal, H. Terrasse, G. S. Colin, est orientée en ce sens.

2. A. Bel, dans « Caractère et développement de l'Islam en Berbérie », *Histoire et historiens de l'Algérie*, 1931, remarque qu'à son époque les études et d'ensemble sont de simples aperçus, p. 179, n° 3.

Sur le plan de l'érudition, il faut citer les maîtres d'Alger : Fagnan, traducteur et lexicographe ; Ben Cheneb et sa silhouette de bon janissaire ; R. Basset, à la fois promoteur des études berbères, portant le jeu de l'enquête jusqu'à une virtuosité non exempte de hâte parfois, et tout ensemble africaniste, orientaliste infatigable ; A. Bel, patient déchiffreur de Tlemcem. Et il faudrait citer d'autres noms, ceux de vivants, nos maîtres, nos amis en qui se poursuit une tradition de large regard, d'ample générosité, qui est celle même de l'humanisme.

Cependant les zèles mineurs s'arrêtent en chemin. Et quelques bons esprits poussent la volonté d'assimilation culturelle jusqu'à négliger un peu, de cette Algérie qui s'offre, non seulement la composante orientale mais la personnalité propre. L'Ecole, devenue la Faculté des Lettres, d'Alger, cultive plus et mieux le grec et le latin que l'arabe. Des professeurs de premier plan, mon regretté maître P. Martino en tête, insistent, du reste moins de propos délibéré que par les prestiges mêmes de leur personne, sur Verlaine et Stendhal. Que dire de la vie courante ! Le Français d'Algérie n'est plus, des alentours de 1900 aux approches de la seconde guerre mondiale, un homme pour qui le monde extérieur, j'entends le monde arabe, existe. De ce monde, toutes les catégories, emportées dans un fol vertige de dépréciation — dépréciation par *l'autre* et dépréciation de soi-même — ont baissé, dirait-on, d'un cran. La langue devient dialecte, le dialecte patois sinon argot. La foi s'est avilie en confrérisme. Le droit, le *fiqh*, n'est plus guère qu'une masse de coutumes dont tient compte, mais ne s'inspire pas, ce qu'on appelle le « droit musulman algérien ». Les Facultés de droit fourbissent, à cet usage, un dangereux arsenal de liquidation de l'hétérogène. La valeur et l'intégrité de spécialistes comme Morand ne compensent pas toujours la faiblesse dans l'information arabe, que dénonce la pénurie des références. La « politique indigène » tend à se cristalliser en recettes, adaptées à une classe de politiciens et d'intermédiaires. Dépouillant la véritable spécialité, elle porte de plus en plus à faux sur le pays. Les classes d'arabe, dans les lycées, ne rallient guère les forts en thème. Vers 1925, les aquarelles d'Herzig, d'ailleurs amusantes et bien venues, caricaturent le peuple des grandes villes, dont chaque type social n'est plus connu que par un sobriquet. L'hôtesse arabe de nos rêveries romantiques s'encanaille en « Fathma » !

Tout le monde a entendu des fables en *sabir*. Je ne conteste pas ce qu'il peut y avoir de vérité dans ce genre folklorique. Son burlesque déformant laisse souvent percer une brutale sympathie. Il rend compte, à sa façon, du grand drame de destruction — réfection qui se joue à ce moment même en Algérie. Il est, à ce titre, largement en avance sur des genres plus doctes. Et la série des *Cagayous*, à laquelle Gabriel Audisio a su faire rendre justice, est sans doute un meilleur document que bien des écrits universitaires.

Mais la vogue du sabir et des concepts dont elle procède a des causes plus graves. Le dialogue d'homme à homme s'est, en fait, espacé. Chaque partenaire ne voit plus de l'autre qu'une gesticulation, dominée par l'économie quotidienne, et son sarcasme couvre en fait l'ignorance, la crainte. A la Faculté même, la connaissance de l'arabe est devenue moins exigeante. En voici

un exemple. Une *Littérature arabe*, commise par l'excellent Ben Sedira, s'en tient à la citation de quelques anecdotes du *Mostat'raf*. Ce divorce avec le grand orientalisme s'annonçait depuis longtemps. Rien de plus significatif que la réaction qu'il arrache à Snouck Hurgonje[1]. L'éminent Hollandais, rendant compte de « Contributions récentes à la connaissance de l'Islam », lève les bras au ciel. Il dénonce, de Rinn et de Delphin, même de Le Chatelier, la « singulière incompétence » compensée, d'ailleurs, par une estimable valeur documentaire. Ne retenons de ce témoignage que la discorde qu'il révèle entre la sociologie nord-africaine et l'islamologie, qui eût dû la soutenir. De cette scission, on l'a vu, les causes sont complexes. J'ai cherché à les dégager dans leur cadre historique et sous des perspectives que l'actualité la plus brûlante, hélas, n'a pas démenties. Du fait d'un particularisme peut-être inévitable, la sociologie nord-africaine s'est vouée à des tâches circonscrites, ce dont nous ne devons pas la blâmer. Mais elle en a peut-être pris à l'excès son parti. Elle risquait par là de perdre une vision plus ample des aires géographiques, des continuités de cultures, et s'exposait à des erreurs de mise en proportion.

VI. — L'ACQUIS. ESSAI DE BILAN CRITIQUE

En 1830, le Maghreb, héritier d'une dure histoire de guerres et d'hérésies, d'antithèses climatiques et de conflits raciaux, est déjà d'une extrême complexité. La tradition andalouse ou la cité berbère, çà-et-là ; partout l'acculturation islamique, le nomadisme, la transhumance et la sédentarité ; un droit local et des normes orientales : en un mot des formes d'âge, d'origine et de style très divers nourrissent entre groupes et personnes un débat presque indéchiffrable. Que n'est-ce pas devenu après plus d'un siècle d'imprégnation européenne ! On comprend que, pour dissiper tant d'obscurités l'explication du présent ait été recherchée dans les origines. C'était expliquer l'obscur par le plus obscur ! Dans ces essais, bien entendu, le « facteur prédominant » se faisait la part du lion : pour les uns les virtualités du milieu, pour les autres les vocations ethniques. E.-F. Gautier composa les unes et les autres en une symphonie magistrale, où les événements décrivent, à point nommé, d'adroites arpèges. Mais notre ignorance de ce passé est telle que l'induction s'en trouve viciée à la base. Il y avait quelque naïveté à ressasser inlassablement, comme tant l'ont fait, parmi les plus savants, le rôle des Hilaliens et le parallèle entre Maçmouda, Zénata, Çanhâja. Pour précieux qu'il faille reconnaître l'apport d'une érudition jusqu'ici malheureusement trop privée de matériaux, c'est plutôt, croyons-nous, de l'analyse des réalités présentes qu'il eût fallu partir.

Sur ce plan là, où en est l'enquête ?

Les études régionales, plus valables que nombreuses, ne répondent pas aux progrès de la géographie humaine en France. L'infrastructure monographique, si j'ose dire, a vieilli. Elle remonte dans l'ensemble à la phase de

1. Contributions récentes à la Connaissance de l'Islam, *Revue d'Histoire des Religions*, 1889, p. 64 et suiv.

pénétration. Les études plus récentes de J. Célérier, Tinthoin, Yacono, Dresch, et surtout les ouvrages de J. Despois sur la *Tunisie orientale*, *Le Nefousa* et *Le Hodna* font encore plus déplorer cette carence, par cela même qu'ils illustrent tout ce qu'un géographe ingénieux peut tirer de la lecture d'un pays.

Il en est de même de l'étude des comportements. C'est, à vrai dire, la plus difficile de toutes, celle qui suscite, à notre époque, les plus vives controverses de méthode, les essais les plus aventureux. Au Maghreb, la matière est abondante, mais le plus souvent dédaignée par le chercheur. Et pourtant combien riche : faits-divers de journaux, « scènes et types » à saisir dans la rue, chroniques judiciaires. Tout cela à l'état brut, dans les documents primaires que je viens de citer ; ou à l'état élaboré, dans le roman ou le débat politique. Il est certain qu'aux « genres de vie » que collectionne la géographie humaine, un peu comme illustration de ses enquêtes régionales, doivent s'ajouter, au stade plus individualisé du geste, de la silhouette, de l'événement, ces milliers de faits, dont la synthèse permettrait seule de saisir l'originalité de la vie maghrébine.

Ce travail n'est pas inentamé. La littérature de Bureau arabe regorge de matériaux bruts. Elle n'a malheureusement pas été continuée, même au Maroc. L'ethnologie et la dialectologie, par cela même qu'elles s'intéressent à l'immédiat, au direct et à l'infime, saisissent de temps à autre une vive et jaillissante matière. Sur la vie des formes, nous avons été dotés, par G. Marçais et H. Terrasse, d'une délicate grammaire plastique du Maghreb, sûre révélatrice d'une psychologie sociale. Enfin ne dédaignons pas, comme source, la fiction romanesque, habile à styliser, par la grâce de l'art, une foule de phénomènes dont la science ne saurait encore s'emparer. Sur le contact des races vers 1900, Louis Bertrand, malgré ses obtus partis-pris; sur la complexion de l'Européen d'Algérie, « le Père Bobin » et R. Randau; sur les comportements indigènes, la pittoresque observation de Le Glay; enfin sur la poignante réalité actuelle une pléiade de romanciers et de poètes arabes d'expression française : voilà, entre autres, de suggestifs documents. Sur un plan plus systématique, citons l'effort de définition et de sympathie du P. Demeerseman et de l'équipe d'*Ibla* : mais cet effort est à peu près isolé. D'une façon générale, la collecte et l'interprétation méthodiques sont encore à entreprendre.

Si l'analyse veut dépasser ces données immédiates, elle affronte en premier lieu un ordre de phénomènes que l'on peut nommer *écologique*, car il ressortit aux rapports directs de l'homme et du milieu. L'investigation d'un paysage rural mène tout droit à cette couche de réalité. Elle fait percevoir au ras du sol une masse considérable de faits. L'ethnologie à la Doutté, si elle a souffert de ses engouements livresques, a rendu en ce sens de grands services. Elle a découvert mille traits, refoulés pudiquement dans l'ombre ou contestés par la raison, mais qui n'en font pas moins le tissu de la vie de tous les jours. Là est aussi le mérite de Desparmet et de son *Ethnologie traditionnelle de la Mitidja* (1918, etc...). L'apport, bien que confus, mal délimité, mal interprété, s'avère d'une remarquable richesse. J'ai déjà cité les

noms de H. Basset et d'E. Laoust. Il faudrait encore citer ceux de modestes collecteurs de coutumiers, comme en ont groupé les *Revues Algérienne* et *Chérifienne* ou *Hespéris*. Je pense enfin à des travaux d'une incontestable fraîcheur dans l'approche du concret, comme celui de S. Rahmani sur les *Coutumes du cap Aokas* (1936), ainsi qu'à l'enquête récente, de Servier[1].

Quittant ce domaine de l'archaïque et, à certains égards, du spontané, ou si l'on préfère des survivances, d'autres chercheurs ont scruté des phénomènes plus complexes et plus élaborés : celui du droit berbère en sociologie juridique (Marcy entre autres) ; celui du maraboutisme et du confrérisme en sociologie religieuse (Rinn, Depont et Coppolani, Augustin Berque) ; enfin les conflits de l'éthique et de la pratique (G. H. Bousquet).

Enfin, les problèmes de morphologie urbaine et de sociologie industrielle préoccupent justement l'équipe qu'animait R. Montagne. Malgré leur mérite, les quelques ouvrages parus (*L'évolution du Maroc* et *Naissance du prolétariat marocain* entre autres) auraient eu intérêt à ajuster leur méthode aux exigences nouvelles dont témoignent les études menées en l'espèce par G. Friedmann, Bettelheim et leurs disciples. Mais les essais d'Adam et de Trystram au Maroc, de Marthelot et de Pauphilet en Tunisie sont riches et prometteurs.

Selon la logique de l'investigation, une nouvelle et nécessaire démarche consisterait à scruter la réalité présente à la lumière de son contexte historique immédiat. Or le paradoxe veut que nos savants se soient intéressés plutôt à la geste hilalienne, cent fois redite depuis Carette, Fournel et Mercier ; qu'ils spéculent volontiers sur les « siècles obscurs » ; qu'ils savourent le romanesque suspect de Tahert ou des Barberousses plutôt que de reconstituer, bribe par bribe, et de proche en proche, la couche immédiatement antérieure à la nôtre, contrefort historique de notre observation. Pourtant des archives existent, publiques ou privées. Un gros effort de collection des sources diplomatiques a été poursuivi au Maroc et en Algérie. Des historiens comme Esquer, entre autres, ont utilement mis au jour la précieuse documentation de la conquête[2]. Mais nulle part les sources indigènes n'ont été sérieusement explorées. Au deux coins du Maghreb, et dans deux genres infiniment différents, les liasses fiscales récemment découvertes à Tunis par Mantran, les papiers de famille chleuhs dont j'ai moi-même fait usage, et dont certains remontent jusqu'au xve siècle, — montrent l'intérêt de telles prospections. L'histoire foncière a laissé partout des traces précises. Il est sans doute possible de poursuivre dans d'autres régions l'effort documenté de Tinthoin, d'Isnard et de Yacono.

En dehors même des documents écrits, l'étude critique des traditions — qu'elles ressortissent à la chronique ou à l'hagiologie, ou même simplement à une sorte d'état civil gentilice — permet d'atteindre à tout le moins la conception que les groupes ont d'eux mêmes et, mieux, le devenir de cette

1. Dont je ne puis accepter les interprétations.
2. Mais le superbe effort des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, entamé par H. de Castries en 1905, devrait être complété par un effort analogue en matière de sources arabes. Citons, pour l'Algérie, la *Collection de documents inédits et d'études sur l'histoire de l'Algérie*.

conception. En Kabylie par exemple, où nous disposons de l'enquête de Hanoteau et Letourneux, c'est-à-dire d'une coupe dans le temps, opérée à la fin du second Empire, quel ne serait pas l'intérêt d'une recherche qui s'attacherait, par tous les moyens praticables, à remonter du stade 1956 au stade 1870 ! L'histoire de la colonisation n'est faite que pour trois ou quatre régions. Pour la connaissance du stade précédent nous en sommes réduits à la littérature de Bureau arabe, désarmée scientifiquement, ou aux sondages méritoires, mais isolés, d'Emerit pour l'Algérie, de Letourneau pour le *Fès d'avant le Protectorat* et, de quelques autres, trop rares.

Or l'époque immédiatement antérieure à l'implantation européenne est celle qui offre l'intérêt le plus vif. Ses caractéristiques, ses rythmes propres doivent être exactement perçus si nous voulons comprendre leur inflexion ultérieure. On ne dédaignera pas pour autant l'étude d'un passé plus reculé, y compris celle du Moyen Age où se sont complus tant d'esprits éminents, E.-F. Gautier, G. Marçais, H. Terrasse entre autres, et R. Brunschvig pour la Berbérie orientale. Mais une sociologie des « permanences » ou des « résurgences » apparaît encore bien chanceuse. Nous souhaiterions aujourd'hui que se reporte sur des époques moins grandioses certes, mais plus proches, l'effort vigoureux consacré un siècle durant au commentaire de la geste hilalienne. Époques ternes ou mauvaises, jugées décadentes par les écrivains indigènes, temps d'« épigones », temps de *siba*, « moyen âge » pour tout dire ou même « préhistoire », si l'on veut, — ces époques, qui s'intercalent entre l'occupation française et les grands phénomènes du XVIe siècle maghrébin, réclament l'exploration à grands cris. Nous n'en sommes pas moins redevables, aux historiens des périodes plus anciennes, de leurs découvertes et du zèle qu'elles ont provoqué. Nous leur devons un soubassement monumental tout prêt pour l'œuvre à faire. Les spéculations d'E.-F. Gautier sur la dispersion des grandes familles ethniques au Maghreb orientent la recherche vers l'analyse de ces structures à échantillonnage et entrelacs, où gît peut-être un secret des morphologies berbères. Au Maghreb comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, le passé, même lointain, commande. Tels moments de véhémence, l'almohadisme ou le kharedjisme, par exemple, ou le « chérifisme » idrisite, le soulèvement contre les entreprises portugaises et espagnoles, pour ne point parler de crises plus récentes, ont laissé non seulement des reliefs archéologiques et sociaux, mais une trace mentale indélébile.

Qu'il y ait eu, dans le passé de l'Afrique du Nord, des temps forts et des temps faibles, qu'il y ait dans ses structures présentes des lieux forts et des lieux faibles, on ne le redira jamais assez. De là un principe de classement possible de ces sociétés, qu'on a trop souvent soumises au fantaisiste critère de plus ou moins d'archaïsme ou de « pureté ». De là également la hiérarchie historique qui oppose au système tribal dégénéré des Hauts Plateaux algériens ou du Rharb la solide institution mozabite ; à un sous-prolétariat virtuel, en quête de destins qui lui soient propres, un syndicalisme moderne, gros d'avenir, comme déjà en Tunisie. Le *'Amal* marocain, découvert et illustré par L. Milliot ; cette civilisation chleuhe dont le colonel Justinard s'est fait le chantre ; ce « droit musulman algérien » dont l'exégèse sociologique serait

si passionnante : voilà entre autres des faits de riche substance historique, parvenus même au stade de la conscience et de la systématisation. Ils s'opposent par là soit à un monde de droit coutumier plus ou moins fondé sur l'antique, mais dont l'irrationalité éclate tôt ou tard aux yeux mêmes de l'usager ; soit à ce bédouinisme qui, en Algérie, cumule avec les vieilles disgrâces que lui valent la méfiance de l'Islam, celle d'avoir, de plein fouet, subi l'impact de la colonisation. Ils tranchent enfin sur des phases de violence et d'ambiguïté comme la phase présente. Aventure grandiose et pathétique ! Mais si négligemment étudiée que, là-même où nous disposions d'écrivains locaux, méditant sur leur propre destin, notre recherche n'a consacré, à une matière aussi caractéristique, qu'un livre en quarante ans[1]...

Au moins, sur le plan du mesurable, les chercheurs ont-ils vengé cette faiblesse de l'histoire historisante ? On pourrait imaginer que les économistes, en particulier, négligeant l'interprétation ardue du passé, impatients des subtilités de la langue, aient fourni à la science d'éclatantes revanches dans le domaine de la quantité. Car l'ère européenne, en Afrique du Nord, a ouvert celle du mesurable. L'intensification de l'énergie, l'expansion des techniques, même en des pays restés foncièrement agricoles, ont augmenté l'emprise de l'homme sur les facteurs naturels, et bouleversent celle de l'homme sur l'homme. Par elles, tous les rapports biogéographiques et sociaux ont été perturbés. Au monde patriarcal des vastes espaces a succédé un monde de compacité, de compétitions et de jeu monétaire. Ou plutôt il ne lui a pas succédé : il le refoule par pans entiers, aussi bien dans le paysage que dans les mœurs.

Justement, mais trop schématiquement, à sa façon oratoire, R. Maunier avait déjà envisagé ce problème. Sans le traiter hélas, non plus que d'autres après lui. Nul jusqu'ici, sauf erreur, n'a essayé d'apprécier, du phénomène maghrébin, ce qu'en peuvent exprimer les données chiffrables. Il est vrai que, malgré de méritoires efforts, de telles données manquent encore par trop de sûreté. Bien que l'entreprise nord-africaine toute entière soit parfois posée en termes d'expansion économique ou de marché ; bien que, depuis l'utile livre de L. Chevalier, le problème démographique s'étale dans articles, conférences et manuels, les éléments d'information auxquels on en est réduit sont encore d'un flou peu propice à l'élaboration. Paradoxalement, alors que, du fait de la France, le Maghreb est entré dans « le temps de la quantité », l'économétrie y est encore dans l'enfance. Nos sociologues, à juste raison sans doute, n'ont pas encore fait leur juste part aux prises du nombre[2].

On ne s'en étonnera pas, pour plusieurs raisons : l'extrême jeunesse des études de revenu national en France même, le retard des statistiques dans les contrées sous-développées, les réticences du milieu local à toute investigation trop poussée, et les incertitudes propres à une économie encore surtout agricole. Des difficultés analogues se présentent dans le Proche-Orient. Elles suscitent en Égypte, par exemple, un zèle de questionnaires et de sta-

1. *Les Historiens des chorfa*, 1929, du regretté E. LÉVI-PROVENÇAL.
2. Un institut récemment créé à Alger répondra peut-être à ce besoin.

tistiques, plus encourageant, pour le moment, que concluant. Çà-et-là, pour l'Afrique du Nord, les études commencent. Ce qu'on souhaiterait c'est leur systématisation ; la généralisation parallèle des enquêtes sur les niveaux de vie et les coutumes alimentaires. Avec l'étude de l'émigration, de la prolétarisation et des bidonvilles, le point de vue du chiffre a fait son entrée dans la sociologie nord-africaine. Et certains chiffres mettent sur la voie d'importantes remarques. Par exemple, le regroupement des ouvriers algériens en France — regroupement par tribus et cantons déjà observé depuis longtemps à propos de Chleuhs — s'opère de façon plus ou moins cohérente selon la force du mouvement à la base. Cette émigration garde ou reconstitue en France des structures africaines, dans la mesure où elle intéresse, non l'individu isolé, mais le groupe. Elle se remembre, à l'aboutissement, dans la mesure où elle était à l'origine un phénomène collectif[1]. Et de groupe en groupe s'observent d'anormales diversités, sans aucun doute irréductibles à l'explication climatique, voire à l'économie stricte, non plus qu'à des données forcément générales et imprécises, telles que le paupérisme. Il faut faire ici appel à la personnalité d'ensembles locaux pourtant chétifs, de communes parfois seulement peuplées de quelques milliers d'habitants, mais qui joignent à un instinct atavique des grands déplacements le particularisme le plus autorisé.

On touche là une grande caractéristique. Le génie de l'Afrique du Nord réside dans un certain genre d'interaction entre le particulier et le général, l'horizon cantonal et celui du vaste monde. De ce monde qui s'étend, à tout le moins, jusqu'aux mines du Nord, et jusqu'au Hedjaz. Si notre enquête a souvent méconnu le second aspect, celui de l'évasion géographique, elle a fortement insisté sur le premier. Cela tient à ce que le cadre de connaissance, l'objectif d'action ont constamment été, et cela tant que cette connaissance, cette action étaient conquérantes, la tribu. De là tant de monographies de tribus, de collections de *Villes et tribus*. Là où ce cadre s'effondrait pour faire place soit à des formes *sui generis* comme la « commune de plein exercice » en Algérie, soit à des phénomènes encore inorganiques de condensation autour des grandes villes, la science comme l'action hésitaient. Ou plutôt elles optaient pour des survivances, et des reconstructions artificielles (type « *jemâ'a*-s ouvrières »), contre les nouvelles formes : classes, partis, nationalités qui se profilaient à l'horizon.

Essayons à présent de faire le bilan des rapports entre la sociologie générale et l'étude des sociétés nord-africaines. Il est assez maigre. Les faits maghrébins n'ont pas fourni à la théorie d'impulsion sensible. L'ethnologie anglaise a inspiré d'amples enquêtes sans aboutir à une définition localisée du sacré. D'adroites interprétations, imbues de Durkheim et de Mauss, ont cru retrouver chez les Kabyles une société segmentaire, à base de clans, et des formes archaïques de l'échange : un matériel de faits assez peu sûr étouffait ici sous la thèse. Les travaux de sociologie industrielle en sont à leurs débuts, la psychologie sociale balbutiante.

1. C'est l'idée que m'inspire la suggestive étude parue dans l'E.S.N.A. : *Les Algériens en France*, Paris, 1955, pp. 91 et 96.

On pourrait trouver ce bilan décevant si, par comparaison avec d'autres pays arabes, nous ne mesurions, en Afrique du Nord, toute la richesse de ce siècle de recherche française. En un siècle et demi, l'Égypte n'a suscité rien d'équivalent. A la *Description de l'Égypte*, qui correspondrait (en mieux) à notre littérature de Bureau arabe, n'ont succédé que de rares travaux : quatre ou cinq en tout qui vaillent la peine d'être cités ! Et nous en savons encore moins sur les autres pays du Proche-Orient[1].

Au Maghreb, l'étude des structures traditionnelles, d'allure patriarcale, l'enquête sur les tribus arabes, se prolongeant ces dernières années encore en Libye, l'enquête sur les groupements sédentaires des montagnes ou des oasis, et d'autre part l'enquête sur les villes et leurs nouvelles morphologies, — ont accumulé une admirable somme d'observations et parfois de découvertes. Ce n'était là que l'un des aspects entre autres du formidable effort déployé par la France, plus d'un siècle durant, pour adhérer au terroir. La doctrine aussi bien que l'expérience de la mise en valeur, et que la jurisprudence foncière, complétaient une information au sein de laquelle, malheureusement, aucune synthèse scientifique ne les relie l'une à l'autre. La faiblesse réside dans le fractionnement d'une réalité qu'il eût fallu saisir sous de plus vastes dimensions ; dans le rejet, instinctif ou voulu, de certaines données. De celles qui, génératrices d'inquiétude, hostiles au confort mental, mais propices aux renouvellements, eussent approfondi le dialogue entre les deux grands partenaires. Là est le fond du problème. Supportée, alimentée à la fois et limitée par l'action, l'étude des sociétés nords-africaines a été, dès l'origine, orientée. Ce n'est pas que lui aient fait défaut les désintéressements, les idées généreuses, les personnalités libres. Mais ce flot d'initiative et de recherche, cet élan vers la connaissance tendait à l'appréhension et à la construction d'un pays. D'où la richesse des premiers aménagements, des phases de découverte et, si j'ose dire, de corps-à-corps. Cela s'est produit à deux reprises, d'abord pour l'Algérie, puis pour le Maroc. Cette phase semble manquer pour la Tunisie. Car l'élan avait ses retombées. Le style Jules Ferry ne lui est pas favorable. Le calme qui règne au Maroc, de la fin de la guerre du Rif à celle de 1939, ne marque pas seulement une stagnation dans l'ordre politique, une chute par rapport à l'édification lyautéenne, mais un étiage dans l'ordre scientifique. De la thèse de R. Montagne à la mienne, en 25 ans, la seule analyse qui ait porté sur l'Atlas est celle de J. Dresch : encore s'intéresse-t-elle surtout aux structures physiques. En Algérie, la richesse viticole, la prospérité qu'elle suscite et le régime dit des Délégations financières, à partir de 1898, sont néfastes à la recherche sociale. Le déclin de l'arabophonie rend peut-être compte du phénomène. Mais il n'en est sans doute qu'un signe entre beaucoup d'autres.

Que cet affrontement avec les réalités indigènes, que ce corps à corps de deux races et deux cultures, assumé dans toute sa virulence, ait été et doive redevenir le facteur le plus faste de la sociologie maghrébine, cela est

1. Ou je relève la même disparité qu'au Maghreb entre les enquêtes consacrées aux Bédouins et celles portant sur des sociétés plus avancées ou plus complexes, le phénomène urbain par exemple.

tellement vrai qu'aux époques où le débat semble s'assoupir et la tension se détendre, l'inspiration vacille. Inversement, les crises provoquent de fécondes remises en cause. Ce n'est pas notre présence triomphante qui suscite les meilleures études.

VII. — Espoirs

Je n'ai pas entendu par « sociologie », dans les pages précédentes, quelque chose de limitatif, mais, au sens le plus large, l'étude des sociétés comme telles. De l'histoire, qui les envisage sous l'angle du temps, de la géographie, qui le fait sous celui de l'espace, de la linguistique, etc..., la sociologie se distingue à la fois par ses visées de synthèse, qui font d'elle l'usufruitière des autres disciplines, et par son insistance à ramener leur apport à l'analyse du phénomène social. Une telle analyse cherche encore ses techniques, on le sait de reste, et cette recherche permanente n'est pas le moins précieux de sa tâche. Une définition aussi accueillante, aussi largement ouverte à toutes les enquêtes même descriptives, même littéraires, qui contribuent à l'intelligence des sociétés, ne va pas sans quelque déficience du point de vue méthodologique. Ne faisons donc pas un procès à l'école maghrébine de ne s'être pas montrée toujours en l'espèce assez rigoureuse non plus qu'assez informée.

Ce n'est pas que la conscience critique ait fait défaut à tel ou tel parmi ses membres. L'un d'entre eux, par exemple, consacrait il y a quelques années, à la matière judiciaire kabyle, un petit livre plein de substance et d'alacrité, l'un des meilleurs exemples sans doute de ce que peuvent donner en l'espèce l'esprit de recherche et son insatisfaction caractéristique. Insatisfaction combien nécessaire ! Notre génération commence à remettre en cause les grands thèmes des aînés. Je l'ai fait moi-même pour le ᶜ*Amal* marocain et pour le *leff* berbère. N'est-ce pas aussi que l'expérience d'aires géographiques et d'échanges amplifiés à la mesure de notre temps mène à chercher très loin l'originalité du Maghreb ? Il faut remettre à sa place, à sa juste place, l'ethnologie du primitif et tout ce qu'il s'y accrochait de particularismes. L'épreuve des faits nous a appris à situer, plus largement qu'on ne le faisait, une culture islamique et ses affinités orientales, dans un ensemble auquel concourent les facteurs les plus divers. Mais ces facteurs, l'analyse fonctionnelle devra les déterminer, les mettre en proportions, les qualifier par rapport à des conjonctures, à des milieux. Dans le cas d'une société de haute montagne assez typique, il m'a été possible de pousser l'analyse des échanges entre le groupe social et la nature environnante jusqu'aux rudiments d'une sociologie de la connaissance. Un tel genre d'authenticité ne doit pas suffire pour autant à faire poser de telles structures comme jaillissant d'une naïve dialectique entre l'homme et le pays. Le Berbère n'est pas, en Afrique du Nord, l'état de nature. L'hyperbole des structures sociales, chez les Chleuhs par exemple, touche au pathologique. Elle se ramène à une option collective influencée par une histoire.

L'histoire du Maghreb à laquelle achoppe ici la sociologie ne procède pas d'un postulat érigeant des oppositions simplistes entre Arabes et Berbères,

conquérants et autochtones. Telle qu'elle intéresse notre recherche, c'est une reconstitution à opérer de proche en proche, de conjoncture en conjoncture, de l'actuel au passé proche, puis jusqu'au passé plus lointain. L'analyse du présent est indispensable à cette restauration. Elle seule, en retour, peut rendre compte de ces réalités maghrébines, aux strates confusément imbriquées, aux puissantes dénivellations et, si j'ose poursuivre la métaphore, aux sédiments toujours menacés par l'éruption d'un feu qui veille.

Cette structure heurtée, ces discontinuités, temps forts et temps faibles dans la durée, lieux forts et lieux faibles dans l'espace nord-africain, cette pluralité d'expansions et de déclins, de montées et de stagnations, obéissent peut-être à une dialectique plus secrète : loi d'or où la généralisation retrouverait ses droits. Mais cette loi, nous sommes hors d'état de la formuler pour l'instant, et même de la concevoir. L'ultime vision, elle-même hypothétique, à laquelle nous puissions parvenir, est celle d'un jeu d'intégration et de désintégration — ici le système qui se condense et là qui se disperse — étroitement lié aux virtualités du milieu et à la vicissitude historique.

S'il en est ainsi, le recours décisif de la sociologie nord-africaine sera dans l'histoire, cette histoire-là qu'elle postule, c'est-à-dire celle qui s'attacherait à reconnaître, dans des couches de plus en plus profondes d'alluvion humaine, la dimension du temps. Et sans doute ne s'étonnera-t-on pas que je donne la préférence à l'histoire sur d'autres techniques plus spécialisées et semble-t-il, mieux adaptées à son domaine propre, si l'on songe que son développement même en tant que discipline n'est que l'un des phénomènes surgis dans ces pays depuis 1830: signe et facteur, entre autres, d'une certaine accélération historique.

Une sociologie de la sociologie nord-africaine noterait aussi une alternance de phases d'essor et de retombées, voire de déclins. Ces phases ont répondu à d'obscures variations dans le débat franco-indigène. Débat combien spécifique : il ne ressortit sans doute — en Algérie surtout — à aucune expérience d'outre-mer. Et là peut-être se trouve la clef d'un autre phénomène. Si l'on compare la somme des talents et des vocations, la durée de l'enquête, le nombre des participants à la valeur des résultats, on doit avouer qu'il y a quelque disproportion entre l'effort et ses fruits. L'Afrique du Nord n'a pas encore apporté aux sciences sociales françaises, malgré son dynamisme propre et l'ampleur des expériences qu'elle agite, la contribution maîtresse que l'on eût souhaitée. Cette carence, toute relative d'ailleurs, entendons-nous, sur le plan scientifique, a son pendant sur le plan littéraire. L'apport de l'Afrique du Nord à la littérature française est hors de proportion avec le jeu qui s'y joue, les intérêts humains qui s'y débattent. Pourquoi ? On dirait que, franchis les paliers d'un certain exotisme, d'un certain esthétisme, nous n'y sentions plus le choc propice à la création. Cette terre faisait désormais trop corps avec nous pour n'être pas provinciale. L'écart si nécessaire à l'inspiration, comme à la connaissance, qu'entre elle et nous une plus intime compréhension des réactions indigènes profondes eût laissé percevoir, s'abolissait sous des regards trop rapides. Et c'est pourquoi le sujet majeur, le thème central, à savoir le drame de cette cohabitation, de ces ruines et de

ces renaissances, le cœur du phénomène nord-africain en un mot, n'a guère trouvé d'analystes ni de chantres à sa mesure.

Les temps commencent à changer. Des romanciers autochtones disent déjà, dans leur français haletant, lointain neveu du latin d'Apulée, quelque chose des mues formidables qui s'opèrent. Ils sont, comme de juste, loin en avance sur les professeurs. Mais, si notre hypothèse est exacte, la recherche positive va faire un bond à son tour. Elle le fera, si elle sait, comme à ses grandes époques, retrouver le contact de l'homme maghrébin.

Qu'importe si, pour l'instant, son message est celui du trouble et de la révolte, du déni outrancier des valeurs communes ! Après tout, comme disait Renan, il est possible que la vérité soit triste. Mais cette tristesse recule devant la volonté de connaître, autre face de la volonté de vivre, et devant les justes espérances d'une histoire, à tant d'égards encore entre nos mains.

JACQUES BERQUE